



Centre Communal  
d'Action Sociale

ILE D'YEU

## ***Conseil d'Administration***

***Du Jeudi 30 Mars 2017 à 14h00***

Le trente Mars deux mil dix-sept, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni sous la Présidence de Mme Anne-Claude CABILIC, Vice-Présidente

**Présents** : Mmes Anne-Claude CABILIC, Maguy DIMIER, Camille TARAUD, Claudette FRADET, Claudie GROISARD, Brigitte JARNY, Isabelle VIAUD et Michelle JARNY

**Absents excusés** :

**Procurations** : Mme Mireille BOUTET à Mme Anne-Claude CABILIC  
Mme Alice MARTIN à Mme Brigitte JARNY

Approbation du compte-rendu de la séance du 09 Mars 2017.

### ***A l'ordre du Jour :***

#### **CCAS-MULTI-ACCUEIL**

##### **Approbation du Compte de gestion et des Comptes administratifs 2016 CCAS ET BUDGETS ANNEXES.**

La Vice-Présidente rappelle le budget 2016, présente,

- le compte administratif 2016 du C. C. A. S. et les délibérations qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,
  
- le compte de gestion dressé par Mr CENAC, le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après vérification constat est fait que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

La Vice-Présidente demande donc de statuer sur la régularité des opérations et sur :

1°) l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaires ;

2°) l'exécution de budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différents sections budgétaires ;

3°) sur la comptabilité des valeurs inactives;

**La Vice –Présidente propose :**

- ◆ **D'APPROUVER** le compte de gestion de l'exercice 2016
- ◆ **D'APPROUVER** les comptes administratifs du CCAS de l'exercice 2016
- ◆ **D'AUTORISER** la Présidente ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ◆ **D'APPROUVER** le compte de gestion de l'exercice 2016
- ◆ **D'APPROUVER** les comptes administratifs du CCAS de l'exercice 2016
- ◆ **D'AUTORISER** la Présidente ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.
- ◆

## **CCAS**

### **Affectation des résultats de l'exercice 2016 pour le CCAS**

La Vice-Présidente rappelle les résultats des sections d'Investissement et de fonctionnement du CCAS pour l'année 2016 :

<b>Résultat d'investissement</b>	
Résultats de l'exercice 2016 (excédent)	256 265,35 €
Résultats antérieurs cumulés au 31-12-2015 (excédent)	111 237,44 €
<b>Résultats cumulés (excédent)</b>	<b>367 502,79 €</b>
Restes à réaliser	
Dépenses RAR 2016	426 646,69 €
Recettes RAR 2016	384 693,44 €
Solde	-41 953,25 €
<b>Excédent d'investissement cumulé avant affectation</b>	<b>325 549,54 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice 2016 (excédent)	-219 511,61 €
Résultats antérieurs cumulés au 31/12/2015	196 042,41 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé avant affectation (déficit)</b>	<b>-23 529,20 €</b>

La Vice-Présidente propose d'affecter les résultats sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessous), et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016 :

<b>Besoin de financement en investissements</b>	- €
<b>Total à inscrire au compte 001 en recettes en section d'investissement</b>	367 502,79 €
<b>Total à inscrire au compte 002 en dépenses en section de fonctionnement</b>	23 529,20 €

La Vice-Présidente propose :

- ◆ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats du CCAS sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessus), et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.
- ◆ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ♦ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats du CCAS sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessus), et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.
- ♦ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

### **Budget 2017 CCAS**

La Vice-Présidente présente les propositions budgétaires pour 2017.  
Voir annexe 2- propositions budgétaires 2017 – CCAS.

**La Vice –Présidente propose :**

- ♦ **D'ACCEPTER** le budget 2017 du CCAS (comme présenté dans les annexes jointes).
- ♦ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ♦ **D'ACCEPTER** le budget 2017 du CCAS (comme présenté dans les annexes jointes).
- ♦ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **MULTI-ACCUEIL**

### **Affectations des résultats de l'exercice 2016 pour Multi-Accueil**

La Vice-Présidente rappelle les résultats des sections d'Investissement et de fonctionnement du Multi-Accueil pour l'année 2016 :

<b>Résultat d'investissement</b>	
Résultats de l'exercice 2016 (excédent)	-419,07 €
Résultats antérieurs cumulés au 31-12-2015 (excédent)	24 803,62 €
<b>Résultats cumulés (excédent)</b>	<b>24 384,55 €</b>
Restes à réaliser	
Dépenses RAR 2016	- €
Recettes RAR 2016	690,33 €
Solde	- €
<b>Excédent d'investissement cumulé</b>	<b>24 384,55 €</b>
<b>Résultats de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice 2016	-33,76 €
Résultats antérieurs cumulés au 31/12/2015	116,01 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé avant affectation</b>	<b>82,25 €</b>

<b>Besoin de financement en investissement</b>	
<b>Total à inscrire au compte 001 en recettes</b>	<b>24 384,55 €</b>
<b>Total à inscrire au compte 002 en recettes</b>	<b>82,25 €</b>

La Vice –Présidente propose :

- ♦ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats du MULTI ACCUEIL sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessus), et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ♦ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats du MULTI ACCUEIL sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessus), et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

#### **Budget 2017 – MULTI-ACCUEIL**

Voir annexe 3- propositions budgétaires 2017 – MULTI ACCUEIL.

La Vice-Président propose d'accepter le budget tel que présenté en annexe et d'autoriser le Président à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

**La Vice –Présidente propose :**

- ♦ **D'ACCEPTER** le budget 2017 du MULTI ACCUEIL (comme présenté dans les annexes jointes).

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ♦ **D'ACCEPTER** le budget 2017 du MULTI ACCUEIL (comme présenté dans les annexes jointes).

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

## LES CHENES VERTS

### Commentaires sur affectation résultats Chênes Verts (Annexe 4)

#### DM résultats et affectations du CA 2016

#### AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 EHPAD LES CHENES VERTS

La Vice-Présidente rappelle les résultats des sections d'Investissement et de fonctionnement de l'EHPAD LES CHENES VERTS pour l'année 2016 :

##### Résultat d'investissement :

Dépenses	-74 339,91 €
Recettes	88 564,93 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/2016 (déficit)</b>	<b>-14 225,02 €</b>
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2015	549 172,65 €
Résultat cumulé à intégrer au BP 2017	563 397,67 €

##### Résultats de fonctionnement par section tarifaire :

	Hébergement	Dépendance	Soins	TOTAL
<b>Résultats de l'exercice 2016</b>				
Dépenses	-1 398 210,22€	-373 587,47 €	-730 194,53 €	-2 481 925,65 €
Recettes	1 393 782,37 €	370 780,32 €	578 853,81 €	2 343 416,50 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/16</b>	<b>-15 638,72 €</b>	<b>-2 807,15 €</b>	<b>-151 340,72 €</b>	<b>-26 161,41 €</b>
Résultat 2015 incorporé au BP 2016	4 940,98 €	8 871,71 €	121 291,61 €	134 104,30 €
<b>Résultats à affecter</b>	<b>20 579,70 €</b>	<b>6 064,56 €</b>	<b>-30 049,11 €</b>	<b>-3 404,85 €</b>

##### AFFECTATIONS DU RESULTAT PAR SECTION TARIFAIRE :

	Hébergement	Dépendance	Soins	Euros
<b>10687 Compensation des charges d'amortissements</b>	<b>5 000,00 €</b>			<b>5 000,00 €</b>
<b>111 Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation</b>	<b>15 579,70 €</b>	<b>6 064,56 €</b>		<b>21 644,26 €</b>
<b>119 Report à nouveau déficitaire (solde débiteur)</b>			<b>-30 049,11 €</b>	<b>-30 049,11 €</b>

**La Vice –Présidente propose :**

- ◆ **D’ACCEPTER** l’affectation des résultats de l’EHPAD Les Chênes Verts comme ci-dessus, et l’inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.
- ◆ **D’AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l’exécution de la présente délibération

Le Conseil d’Administration, après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents, décide

- ◆ **D’ACCEPTER** l’affectation des résultats de l’EHPAD Les Chênes Verts comme ci-dessus, et l’inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.
- ◆ **D’AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l’exécution de la présente délibération

**Présentation BP Chênes Verts 2017 (Annexe 5**

**Budget 2017 EHPAD Les Chênes Verts (Annexe 6)**

**Délibération pour voter le budget 2017 – EHPAD Les Chênes Verts :**

La Vice-Présidente présente le budget prévisionnel 2017 à l’assemblée.

Le budget doit être approuvé par les ACT (Conseil départemental de la Vendée et ARS des Pays de la Loire) pour autoriser les prix de journée « hébergement » et « dépendance ».

Pour permettre la gestion et le suivi budgétaire, il est nécessaire de procéder au vote du budget par le Conseil d’administration,

Si nécessaire une délibération modificative sera proposée à l’assemblée dès la réception du rapport budgétaire 2017 du Conseil départemental et de l’ARS,

**La Vice –Présidente propose :**

- ◆ **DE VOTER** le budget exécutoire 2017,
- ◆ **D’AUTORISER** le Présidente ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l’exécution de la présente délibération
- ◆ Le Conseil d’Administration, après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents, décide
- ◆ **DE VOTER** le budget exécutoire 2017,
- ◆ **D’AUTORISER** le Présidente ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l’exécution de la présente délibération



### **Départ en formation ASG - EHPAD Les Chênes Verts en 2017**

Le Président rappelle à l'assemblée la délibération n° 16/01/03 du 18/01/2016 autorisant les provisions d'une partie des excédents du CA 2014 attribués par l'ARS des Pays de La Loire afin de financer des formations d'assistantes de soins en gérontologie.

Le président informe l'assemblée de la possibilité de former 1 auxiliaire de soins à cette spécialité. Le coût global de ce départ en formation s'élève à 5895,80€ pour 140 heures.

Considérant que la reprise d'une partie de ces provisions a été inscrite au budget 2017 en dépense au compte 1588 (section d'investissement) et sera imputée en recette au compte 7815 (section de fonctionnement),

#### **Le Président propose :**

- ♦ **de signer** une convention de formation avec l'organisme l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon de mars à novembre 2017,
- ♦ **d'accepter le départ en formation** d'un agent de l'EHPAD « Les Chênes Verts »,
- ♦ **de l'autoriser** à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ♦ **de signer** une convention de formation avec l'organisme l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon de mars à novembre 2017,
- ♦ **d'accepter le départ en formation** d'un agent de l'EHPAD « Les Chênes Verts »,
- ♦ **de l'autoriser** à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

## **CALYPSO**

### **Commentaires sur affectation résultats Calypso (Annexe 7)**

#### **DM résultats et affectations du CA 2016**

#### **AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 EHPAD CALYPSO**

La Vice-Présidente rappelle les résultats des sections d'Investissement et de fonctionnement de l'EHPAD CALYPSO pour l'année 2016 :

**Résultat d'investissement :**

Dépenses	-40 197,16 €
Recettes	14 735,86 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/2016 (déficit)</b>	<b>-25 461,30 €</b>
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2015	210 776,26 €
Résultat cumulé à intégrer au BP 2017	185 314,96 €

**Résultats de fonctionnement par section tarifaire :**

	Hébergement	Dépendance	Soins	TOTAL
<b>Résultats de l'exercice 2016</b>				
Dépenses	641 702,84 €	-199 254,74 €	-371 051,08 €	-1 212 008,66 €
Recettes	624 635,10 €	204 043,57 €	357 168,58 €	1 185 847,25 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/16</b>	<b>-17 067,74 €</b>	<b>4 788,83 €</b>	<b>-13 882,50 €</b>	<b>-26 161,41 €</b>
Résultat 2015 incorporé au BP 2016 (compte 002)	14 699,20 €	-690,60 €	5 080,98 €	19 089,58 €
<b>Résultats à affecter</b>	<b>-2 368,54 €</b>	<b>4 098,23 €</b>	<b>-8 801,52 €</b>	<b>-7 071,83 €</b>

**AFFECTATIONS DU RESULTAT PAR SECTION TARIFAIRE :**

	Hébergement	Dépendance	Soins	Euros
<b>111 Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation</b>		<b>4 098,23 €</b>		<b>4 098,23€</b>
<b>119 Report à nouveau déficitaire (solde débiteur)</b>	<b>2 368,54 €</b>		<b>8 801,52 €</b>	<b>11 170,06€</b>

**La Vice –Présidente propose :**

- ♦ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats de l'EHPAD Calypso comme ci-dessus, et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.
- ♦ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ♦ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats de l'EHPAD Calypso comme ci-dessus, et l'inscription au budget 2017 de la reprise des résultats cumulés de 2016.
- ♦ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

## **Présentation BP CALYPSO 2017 (Annexe 8)**

## **Budget 2017 EHPAD Calypso(Annexe 9)**

### **Délibération pour voter le budget 2017 – EHPAD Calypso :**

La Vice-Présidente présente le budget prévisionnel 2017 à l'assemblée.

Le budget doit être approuvé par les ACT (Conseil départemental de la Vendée et ARS des Pays de la Loire) pour autoriser les prix de journée « hébergement » et « dépendance ».

Pour permettre la gestion et le suivi budgétaire, il est nécessaire de procéder au vote du budget par le Conseil d'administration,

Si nécessaire une délibération modificative sera proposée à l'assemblée dès la réception du rapport budgétaire 2017 du Conseil départemental et de l'ARS,

### **La Vice –Présidente propose :**

- ◆ **DE VOTER** le budget exécutoire 2017,
- ◆ **D'AUTORISER** le Présidente ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ◆ **DE VOTER** le budget exécutoire 2017,
- ◆ **D'AUTORISER** le Présidente ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

## **Départ en formation ASG - EHPAD Calypso en 2017**

Le Président rappelle à l'assemblée la délibération n° 15/09/87 du 23/09/2015 autorisant les provisions d'une partie des CNR (Crédits Non Reconductibles) de 2015 attribués par l'ARS des Pays de La Loire afin de financer des formations d'assistantes de soins en gérontologie.

Le président informe l'assemblée de la possibilité de former 1 auxiliaire de soins à cette spécialité. Le coût global de ce départ en formation s'élève à 5 087,00€ pour 140 heures.

Considérant que la reprise d'une partie de ces provisions a été inscrite au budget 2017 en dépense au compte 1588 (section d'investissement) et sera imputée en recette au compte 7815 (section de fonctionnement),

**Le Président propose :**

- ◆ **de signer** une convention de formation avec l'organisme l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon de mars à novembre 2017,
- ◆ **d'accepter le départ en formation** d'un agent de l'EHPAD « Calypso»,
- ◆ **de l'autoriser** à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide

- ◆ **de signer** une convention de formation avec l'organisme l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon de mars à novembre 2017,
- ◆ **d'accepter le départ en formation** d'un agent de l'EHPAD « Calypso »,
- ◆ **de l'autoriser** à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **13. Prochain CA**

Le prochain CA ordinaire est prévu le jeudi 27 Avril 2017 à 14h00.

Une Commission Permanente sera prévue ce même jour à la même heure (en cas de demande d'aide et faute de quorum).

## **ANNEXES**

Pièces jointes